



VILLE DE GOYAVE

PÔLE ASCS - UNITE AFFAIRES SCOLAIRES

DEROGATION HORS-COMMUNE

- MATERNELLE
 ELEMENTAIRE

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT

Nom :

Prénoms :

Sexe : F M

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse de l'élève :

Code Postal : Ville :

Niveau scolaire actuel :

Établissement scolaire souhaité :

INFORMATION CONCERNANT LA SITUATION DE LA FAMILLE

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession :

Téléphone domicile :

Portable :

Bureau :

Email :@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession :

Téléphone domicile :

Portable :

Bureau :

Email :@.....

CAS DÉROGATOIRES (cochez la case correspondante)

Ma situation correspond à l'un des cas de dérogation de plein droit mentionnés aux articles L212-8 ET R212-21 du code de l'Éducation.

- Absence de capacité d'accueil de moyen de garde, restauration dans la commune de résidence
 Raison médicale
 Frère ou sœur déjà scolarisé dans le groupe scolaire souhaité
 Poursuite de la formation préélémentaire ou élémentaire commencée ou poursuivie durant l'année scolaire précédente dans une école publique de Goyave

CAS PARTICULIERS NON DÉROGATOIRES (cochez la case correspondante)

Ma situation correspond à l'un des cas particuliers non dérogatoires de plein droit mentionnés aux articles L212-8 ET R212-21 du code de l'Éducation.

- Proximité du lieu de travail
 Proximité du lieu de garde de l'enfant
 Autres motifs (joindre une lettre de motivation)

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- Justificatif de domicile
- Copie du livret famille parents et enfant(s) à scolariser
- + Attestation employeur (proximité du lieu de travail)
- + Attestation médicale (en cas de raison médicale)
- + Certificat de scolarité de l'enfant si poursuite de la formation préélémentaire ou poursuivie avant l'année précédente
- + Certificat de scolarité de la fratrie (si frère ou sœur déjà scolarisé dans le groupe scolaire souhaité)

Je soussigné(e).....Demande l'inscription de mon enfantdans
une école publique de la commune de **GOYAVE** qui n'est pas ma commune de résidence.
Fait à leSignature :

DÉCISION

CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE DE RÉSIDENCE
(à remplir par le maire de la commune de résidence)

Décision de la commune de résidence

AVIS FAVORABLE

Le Maire de la Commune de résidence donne son accord à la scolarisation de l'enfant dans une école publique de Goyave aux conditions prévues à l'articles L212-8 et R212-1 du code de l'Éducation et s'engage à verser un montant forfaitaire de 200 €, par enfant et par année de scolarisation fixé par délibération du Conseil Municipal *relative à l'autorisation de prise en charge des frais de scolarité par la commune de résidence.*

AVIS DEFAVORABLE

Le Maire de la Commune de résidence n'est pas d'accord à la scolarisation de l'enfant dans une école publique de Goyave.

Date :

Signature du Maire,

CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE DE GOYAVE

Décision définitive de la commune d'accueil

AVIS DU MAIRE :

AVIS FAVORABLE (Sous réserve des places disponibles)

L'enfant sera inscrit dans les effectifs de l'école.....

AVIS DEFAVORABLE

Date :

Le Maire,

ATTENTION

La scolarisation d'un enfant dans une école hors de la commune de résidence est possible pour des situations particulières dûment motivées, sous réserve des effectifs et l'acceptation de la demande de dérogation par la commune de résidence.

Le choix de l'école relève de la compétence de la commune de Goyave.